

Mobilier de Kerazan: mobilier français et/ou revendication d'identité locale ?

Gwenn Gayet

▶ **To cite this version:**

Gwenn Gayet. Mobilier de Kerazan: mobilier français et/ou revendication d'identité locale ?. Regards sur le mobilier domestique. Inventaire, Protection, Restauration, 2014. hal-03775585

HAL Id: hal-03775585
https://hal.science/hal-03775585

Submitted on 12 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mobilier de Kerazan: mobilier français et/ou revendication d'identité locale ?

Le bout du monde n'existe pas. C'est pourtant en pays bigouden (Finistère), terre d'accueil de nombreux manoirs, que des créations témoignant d'une forte identité locale nous amènent à voyager. Cette expression artistique si aisément reconnaissable lorsque nous évoquons « l'art populaire bigouden », est néanmoins souvent perçue comme un folklore. S'est-elle toujours manifestée au cœur des foyers ? Quand et pourquoi le peuple bigouden a-t-il souhaité se reconnaître dans ce type de production ?

Edifié à l'Ouest de la rivière de Pont-l'Abbé, le manoir de Kerazan se trouve dans la commune de Loctudy. Ce manoir-musée est aujourd'hui propriété de l'Institut de France depuis son legs en 1929 par le collectionneur Joseph-Georges Astor. Tout un pan de la collection abritée en ces lieux témoigne d'un goût breton, tant en peinture qu'en mobilier.

L'année 1708, sont apposés des scellés à la suite du décès de Louis Drouallen «*conseiller du Roy et son alloué lieutenant au siège présidial de Quimper »*. Le procès verbal qui en émane, nous apprend que le manoir se composait alors de treize pièces. Famille de moyenne noblesse, aux terres étendues et à la demeure importante, quelle place occupait le mobilier, et se pouvait-il qu'il soit le reflet d'une production locale ?

A l'occasion des descriptions effectuées dans l'inventaire général après décès nous constatons que le mobilier ne se distingue pas par une quelconque qualité de travail ou de finition. Si les meubles ne reflètent pas encore le statut de son propriétaire en ce début de XVIII^{e} siècle, les titres de propriété et de succession sont eux exhaustivement mentionnés et détaillés. Aucune description ne s'attarde à présenter l'aspect du mobilier du manoir. Seule la vente publique des biens et effets « *à la fille mineure de feu Mr de Kerazan* » les 5, 6, 7 et 9 août 1708, témoigne d'un certain attachement aux objets les plus luxueux. De rares tableaux, faïences et argenterie, sont répertoriés dans le partage opéré l'année suivante sans qu'aucun meuble ne bénéficie d'une attention particulière.

Les extraits sélectifs suivants, permettent d'appréhender l'ameublement des plus grandes salles ou lieux de vie : *« Dans la salle basse une table dallonge, une petite table carrée ayant une tirette, […] un grand mirouer garny de bois noir, […], dix huit chaises bourrees garny de toille, […] Dans la chambre des demoiselles […]un petit coffre bahut couvert de fruit, […] un petit cabinet a tirrette vide, une presse a deux batants bois de sapin […] une grande presse a deux batans bois de chesne […] Dans la cuisine, une vieille table coullante, une méchante table ronde, un grand*

vieux garde manger a cinq batants une armoire a bois de chesne a 4 batans et trois clesfs dans laquelle sont les provissions de la cuissine, […] »[i].

Ces archives nous indiquent que les coffres et presses (à lin) occupaient une place prépondérante parmi les biens de la famille Drouallen en ce début de siècle. Fait caractéristique des familles aisées de la société rurale bigoudène du même temps, la présence de ce type mobilier était particulièrement lié au grand essor du commerce de la toile. D'autre part, plusieurs « *tables coullantes* »[ii], communes dans le pays bigouden des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, apparaissent au fil de l'inventaire. Enfin, une armoire encastrée - ou garde-manger - rappelle le type de production mobilière bigoudène. Une enquête menée en 1993 par le service régional de l'inventaire dans les manoirs de Bretagne a rappelé l'existence d'aménagements muraux, prévus dans la pierre des bâtiments.

Il nous apparaît par conséquent que le mobilier de Kerazan présentait les typologies habituelles de mobilier alors en usage en pays bigouden. Pourtant, la description la plus approfondie que nous ayons du mobilier de Kerazan consiste en un « *coffre bahut couvert de fruit* ». Comment donc appréhender l'ensemble mobilier ? Etait-il décoré de motifs traditionnels bigoudens si communs qu'ils ne valaient plus la peine d'être mentionnés ? Ou plus vraisemblablement, était-il sommaire, sans ornement ? Le décor maraicher ici présent ne fait nullement référence au caractère local des productions, et des décors en vogue aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles : fuseaux ou galettes, il n'est fait aucun état. Mais, ce type de précisions s'opéraient-elles lorsqu'il s'agissait de créations rurales et populaires ? De ces constatations nous pouvons certifier que les meubles étaient massifs, aux pieds bas et carrés avec une traverse inférieure très certainement rectiligne. Les essences de chêne, châtaignier ou plus rarement en cyprès étaient les plus employées. Ce décor breton semble ténu ou sans prétention de description.

Une rupture s'est opérée dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle, où une typologie locale s'est clairement manifestée. Résultant de multiples influences, à l'instar de l'arrivée du chemin de fer et du tourisme en cette région, plusieurs réactions s'opérèrent dans les arts, et par extension, dans le mobilier. L'engouement pour le thème breton est un des reflets de la société de ce temps, et cette rupture témoigne d'une évolution des goûts. Pour en attester, fut construit à Quimper en 1846, le musée d'art breton. Prise de conscience patrimoniale et ethnographique ou produit touristique, l'objet breton devient source d'intérêt…

Henri Waquet écrivait en 1960 qu' « *il n'est pas d'art régional plus frappant ni pittoresque que l'art breton ;* [que ce dernier] *s'impose à l'attention par son abondance, sa sincérité* »[iii]. Le meuble breton s'identifie aisément parmi les meubles d'autres provinces ; il possède effectivement une physionomie qui lui est propre, ainsi qu'une originalité affirmée. Longuement décrites comme étant des productions maladroites, populaires ou naïves, qualifiées de « bretonneries », ces créations sont en réalité simples, massives, et robustes. Leurs décors ont pour base une ornementation de bas-reliefs géométriques, comme les rosaces, spirales, entrelacs, arabesques, ou lignes ondulées. Pourtant, l'unité de l'art breton n'est qu'apparente, et les caractères locaux surgissent nombreux et distincts, affirmant pour chacun, son originalité et son histoire. Les décors stylisés proposent des rythmes de lignes simples et gravées. Flore, faune et quelquefois même la figure humaine viennent s'ajouter à cet ensemble ; enfin, des caractères demeurent communs comme le peu de relief de l'ornementation. Le pays bigouden présente des variantes accentuées de ce décor par des pampres de vigne ou des scènes eucharistiques ; les gravures pouvaient être brûlées au fer, et les dessins quelquefois soulignés par des têtes de clous de cuivre.
Le meuble, transformé en objet d'apparat peut également présenter des calices, ostensoirs ou encore, le trigramme IHS. Pourtant, beaucoup de recherches restent encore à faire pour constituer un répertoire complet de l'ornementation bretonne, en découvrir les origines et le développement.

A Kerazan nous l'avons évoqué, aucun particularisme local ne peut être attesté jusqu'à l'implantation d'une famille d'hommes politiques collectionneurs : les Astor, arrivés en 1855. A l'image de nombreuses autres personnalités de leur temps, la famille Astor profite des arts pour servir sa politique. Implanté en pays bigouden, une politique ancrée en Cornouaille, Joseph Astor II fait du vieux domaine de Kerazan l'écrin de sa collection nouvelle. Il veut cette dernière au service de la région, présentant des productions bretonnes ou représentant la Bretagne. L'armoire bigoudène occupant le mur nord de la cuisine, création de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, présente en partie centrale un décor gravé d'ostensoir mis en valeur par un système décoratif de clous de cuivre doré. Les motifs secondaires se composent de rosaces, dont certaines sont surmontées de croix latines. Cette création conserve l'ancienne structure des armoires (rectiligne à la corniche horizontale saillante avec des montants simplement équarris dont la partie inférieure fait office de piètement, et enfin peu de moulures) tout en arborant une décoration nouvelle dans cette seconde moitié du siècle. Le buffet-vaisselier, formé d'un bas de buffet peu saillant à deux portes et surmonté d'un dressoir à fuseaux avec

quatre étagères, ne semble apparaître qu'au XIX^{e} siècle en pays bigouden. Ce meuble d'apparat était destiné à exposer la vaisselle de faïence, comme c'est encore aujourd'hui le cas. Nous pouvons également noter la présence d'un banc à dossier dit banc *tossel*, commun en pays bigouden.

A l'exception du mobilier présenté dans la cuisine, il semble que seul un berceau en forme d'auge avec les côtés décorés de fuseaux puisse être présenté comme « mobilier breton ». Mais, cette typologie représente moins de 13% de l'ensemble aujourd'hui conservé au manoir. Alors si effectivement nous pouvons évoquer l'aspect traditionnel et régional de la collection de Kerazan, aussi faut-il préciser que ce qualificatif ne peut être utilisé qu'en faveur des œuvres picturales. La famille Astor a choisi une illustration graphique de ses opinions politiques et engagements sociaux. Le mobilier nous paraît avoir été perçu par les collectionneurs comme un complément de collection, dont les produits n'étaient que satellites et servaient de piqûre de rappel. Si cette vision peut aujourd'hui nous surprendre, elle appartenait néanmoins à son temps où la peinture était perçue comme un art « majeur» que venait compléter le mobilier. Dans l'ensemble que constituait le mobilier du manoir, ce qui intéressait les collectionneurs n'était pas la facture, mais l'origine et l'histoire de la création régionale. Complément d'argumentaire ou point d'aboutissement de leur collection, les bancs coffres, vaisseliers, chaises ou armoires présentés sont une illustration en trois dimensions d'une imagerie populaire et objets présents dans les peintures d'intérieurs bretons.

Quelles fins devons-nous admettre? La présentation de ce mobilier local pouvait-elle jouer un rôle dépassant celui du simple décor traditionnel ou du seul attachement identitaire ? Les années 1850-1914 furent celles de l'âge d'or de la société traditionnelle bigoudène. Pratique, décoratif, innovant, le mobilier traduit des aspirations nouvelles. Il s'agit d'une véritable mise en place d'un style bigouden qui ne s'opère pas uniquement dans le mobilier, mais également dans le travail des costumes, ou de la musique.

Dans l'entre-deux-guerres, se développa le mouvement *Seiz-Breur*. Dès 1925, ce collectif d'artistes récusant la vision pittoresque de la Bretagne et voyant l'art breton sous une autre forme que les fuseaux et galettes, se mobilise autour des expositions des arts décoratifs de 1925 et 1937. Leur travail s'organise principalement autour de la céramique, du textile et du mobilier, trois composantes majeures de l'art breton, et entreprennent d'en réinventer les formes. Ils souhaitent cet art pratique, moderne, reflétant la région Bretagne. En associant artistes et artisans, *Seiz-Breur* veut produire un nouvel art populaire à l'esthétique avant-

gardiste. Pourtant, aucune manufacture ne se risqua à la commercialisation du « meuble breton moderne » ; et, bien que le mouvement *Seiz-Breur* s'éteignit rapidement, il participa à la prise de conscience de la disparition des savoir-faire traditionnels bretons.

Probablement touché par ces manifestations nouvelles autour de l'art breton, de la réinvention de ses formes, et très investit dans l'économie comme dans l'artisanat et la culture locale, Joseph-Georges Astor manifeste dès 1926 sa volonté de créer une école de broderie à Kerazan. Deux ans plus tôt, une école professionnelle d'art s'ouvrit à Loctudy, dans le cadre de la composition de meubles bretons et de sculptures[iv]. Le créateur de cette école, M. Tarquis souhaitait « combattre le faux-breton » et le « faux modern-style » en provoquant une rénovation de l'apprentissage. Cette volonté de renouveau d'identité régionale par le mobilier peut elle nous apparaître comme une vogue de la Belle Epoque ?

Liste des clichés :

1- Le manoir de Kerazan, 2012, Loctudy, G. Gayet
2- Armoire encastrée ou garde-manger, XVII^{e} siècle (bois d'encadrement) et XVIII^{e} siècle (ventaux), cuisine du manoir de Kerazan, H : 203 cm ; L : 123 cm ; P : 50 cm, G. Gayet
3- Armoire bigoudène, seconde moitié du XIX^{e} siècle, bois de châtaignier, cuisine du manoir de Kerazan, H : 198 cm ; L : 155 cm ; P : 56,7 cm, G. Gayet
4- Buffet-vaisselier, seconde moitié du XIXe siècle, bois de châtaignier, cuisine du manoir de Kerazan, H : 215 cm ; L : 137 cm ; P : 64 cm, G. Gayet
5- Banc tossel, XIX^{e} siècle, bois de châtaignier, cuisine du manoir de Kerazan, H : 109,5 cm ; L : 171 cm ; P : 44 cm, G. Gayet
6- Berceau, fin du XIX^{e} siècle, bois de châtaignier, réserves du manoir de Kerazan, H : 25 cm ; L : 45 cm ; P : 22 cm, G. Gayet

Bibliographie :

CALVEZ Nathalie, *La noblesse en Basse-Cornouaille XV-XVIe siècles*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Monsieur Jean Kerhervé, université de Bretagne occidentale, Brest, 1990

CLEAC'H Thierry, *Les sources de l'histoire des manoirs aux XVe et XVIe siècles, l'exemple du pays de Lesneven*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Monsieur Jean Kerhervé, université de Bretagne occidentale, Brest, 1991.

GAYET Gwenn, *Le manoir de Kerazan : architecture, décor intérieur et collections*, Thèse de doctorat en histoire de l'art, sous la direction de Catherine Cardinal, Université Blaise Pascal Clermont II, janvier 2014.

LE BOËNNEC Nicolas, *Les manoirs des XVe et XVIe siècles dans le Sud du pays bigouden*, mémoire de maîtrise réalisé sous la direction de Monsieur Jean Kerhervé, université de Bretagne occidentale, Brest, 2004

LE ROUX-PAUGAM Marguerite, *Le mobilier breton*, Ouest-France, Rennes, 1996.

LE STUM Philippe, *Arts populaires de Bretagne*, Ed. Ouest-France, Tours, 1995.

MIGNOT Claude, CHATENET Monique (sous la direction de), *Le manoir en Bretagne 1380-1600*, cahiers de l'Inventaire, Ed. du Patrimoine, imprimerie nationale, 1993.

[i] Arch. Dep. Finistère, 18 B 333, Inventaires de Loctudy, 1705-1709 ; 7 octobre 1708, Extrait du procès verbal de scellé de meubles fait au manoir de Kerazan en Loctudy, suite au décès de Mr. de Kerazan.

[iiii] Typologie de table reposant sur quatre pieds droits reliés par une entretoise en H (également nommée table à tirettes).

[iii] WAQUET Henri, *Art breton*, B. Arthaud, France, 1960, p. 163

[iv] Arch. Dep. Finistère, 9 M 7